

## **FINANCES - MOYENS GENERAUX**

- **Proposition de versement d'une aide exceptionnelle au Département des Alpes-Maritimes suite aux évènements climatiques en lien avec la tempête "Alex"**
- **Approbation**

### **PROJET DE DELIBERATION**

Suite aux récents évènements climatiques en lien avec la tempête « Alex » qui s'est abattue sur le territoire de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Alpes-Maritimes a été confronté à de violentes intempéries et crues brutales ayant entraîné la disparition de nombreuses personnes ainsi que des dégâts conséquents.

L'ampleur des sinistres tant sur le plan matériel et humain place les collectivités impactées par ces évènements dans une situation de grande difficulté face à des populations démunies, sans solutions d'hébergement et des infrastructures considérablement endommagées nécessitant d'importants travaux de reconstruction.

Devant l'urgence de la situation, en complément des mesures d'urgences déployées par les pouvoirs publics, la Ville de Roanne décide de manifester sa solidarité auprès du Département des Alpes-Maritimes par l'octroi d'une aide exceptionnelle en vue de soutenir cette collectivité dans son action face à la catastrophe.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- allouer une aide exceptionnelle de 15 000 € au Département des Alpes-Maritimes ;
- dire que le montant des dépenses sera inscrit au budget de l'exercice concerné.